



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2025

Date de convocation  
04/04/2025

Date d'affichage  
04/04/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : **14**

Présents : 9  
Absents : 5

Nombre de suffrages  
exprimés : 9  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le 9 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky ROY.

Étaient convoqués : Mme Delphine BONNEAU, M. Jean-Michel BOYER, M. Pascal CHAUMONT, M. Frédéric COGNE, M. Wallerand GOUILLY- FROSSARD, M. Gérard LEFEVRE, Mme Françoise LE MEUR, Mme Cécile ROY, M. Jacky ROY

Était absent : Mme Céline CHABAY, Mme Béatrice DUVEAU, M. Romain GOURMAUD, M. Jérôme JUSSIAME, M. Benoît NEVEU

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme Delphine BONNEAU

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

10/04/2025

et publication du :

10/04/2025

## Délibération N°19-2025 : Vote Budget Primitif 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget. Ce budget a été élaboré en mettant les priorités sur :

- La voirie (Réfection de la route communale des Gaubertières et des trottoirs des Gazillières ainsi que sa bande de roulement)
- L'aménagement de la place du 8 mai

### INVESTISSEMENT :

DEPENSES : **828 650,93 €**

RECETTES : **828 650.93 €**

### FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : **1 118 735,13 €**

RECETTES : **1 118 735,13 €**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Archigny  
Le Maire, Jacky ROY



*Handwritten signature of Jacky Roy*

AR Prefecture

086-218600096-20250409-DL\_19\_2025-BF  
Reçu le 10/04/2025